

2^e Comité de suivi technique Agenda 21

16 mai 2013 à la Maison de quartier des Marots

Présents :

- Stéphanie Page-Fillion – Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Aube
- Eric Guillard – Chambre des Métiers et de l'Artisanat de l'Aube
- Jean-Christophe Houot – Jardins de Cocagne de Saint-Loup
- Pauline Busson – Direction Départementale des Territoires de l'Aube
- Irène Konicki – Syndicat Apicole de l'Aube
- Jean-Paul Heyrman – Syndicat Apicole de l'Aube
- Philippe Coudrot – Troyes Habitat
- Jocelyne Gayaud – Association Sauvegarde et Avenir de Troyes
- Marc Petitprez – Croqueurs de Pommes
- Dominique Brun – Association des habitants du Grand Véon – Président du parc des Noëls
- Grégory Lannou – Club d'Ecologie Industrielle de l'Aube
- Alice Cappé – Syndicat Départemental d'Elimination des Déchets de l'Aube
- Hedley Marchand – Association « Les amis des Blossières »
- Christine Thomas – Ville de Troyes
- Marc Bret – Ville de Troyes
- Jean-Pierre Gyéjacquot – Ville de Troyes
- Simon Schraen – Ville de Troyes

Excusés :

- Christine Lefebvre – DREAL
- Emilie Le Fur – ADEME
- Christian Juhel – Transports en Commun de l'Agglomération Troyenne
- Caroline Lannou – Grand Troyes
- Jacques Germann – Association Sauvegarde et Avenir Chomedey/Tauxelles
- Bruno Baudoux – Ville de Troyes
- Danièle Boeglin – Syndicat Départemental d'Elimination des Déchets de l'Aube

Compte-rendu de la réunion

Le rôle du comité de suivi de l'Agenda 21 troyen est rappelé pour ouvrir la réunion. Il s'agit de réunir les organismes et associations ayant participé à l'élaboration de l'Agenda 21, ou souhaitant rejoindre la démarche, afin de faire un point sur l'avancement du plan d'actions et échanger sur la stratégie générale. Son rôle est également de créer un lieu d'échanges autour des initiatives menées localement et qui rejoignent les finalités de développement durable. Ainsi, chaque comité de suivi abordera une thématique spécifique sur laquelle s'engage l'un des partenaires.

Il avait été convenu lors du précédent comité de suivi d'aborder les actions menées par la Ville de Troyes dans le domaine de l'éclairage public.

Eclairage public

Un groupe de travail s'est construit afin d'élaborer un plan d'actions visant à réduire les consommations énergétiques liées à l'éclairage public. Celui-ci s'est réuni 4 fois depuis novembre 2012.

Les 4 réunions ont eu les ordres du jour suivant :

- 1^{er} groupe de travail : état des lieux des actions menées par la Ville de Troyes sur ce sujet (installation d'abaisseurs de tension, d'horloges astronomiques, et de technologies basse consommation)
- 2^e groupe de travail : témoignages sur les interventions nocturnes (SOS médecins, Direction Départementale de la Sécurité Publique, Service Départemental d'Incendie et de Secours de l'Aube) et opinions de ces acteurs face à la notion d'extinction de l'éclairage public – présentation par les services de la Ville des zones urbaines qui pourraient être éteintes après 1h du matin, accompagnée de relevés de fréquence de circulation nocturne
- 3^e groupe de travail : retours d'expériences de collectivités ayant expérimenté l'extinction de l'éclairage public
- 4^e groupe de travail : intervention d'un sociologue (Florian Fernandez, de l'Unité de Formation et de Recherche de sociologie de Nantes) qui a travaillé sur les liens entre l'éclairage public et la perception de l'utilisateur

Un plan d'actions a été élaboré au fur et à mesure de ce groupe de travail :

- Extinction du parking du Stade de l'Aube à partir d'une heure du matin
- Renforcement de l'installation d'abaisseurs de tension : à l'été 2013, 1/3 des armoires seront équipées de cette technologie
- A l'horizon 2014 : remplacement de l'éclairage du quartier du Vauluisant pour installer des détecteurs de présence (technologie permettant 60 % d'économies d'énergie). Un dialogue avec la population de ce quartier sera instauré afin de suivre la pertinence de cette technologie dans ce quartier.

La CCI intervient et mentionne les nouveaux décrets qui concernent l'extinction des vitrines à partir d'une heure du matin.

Fête du Parc des Moulins 2013

La Ville de Troyes organise la 2^e édition de la Fête du Parc des Moulins le dimanche 30 juin, avec comme volonté d'inscrire cet événement dans la durée. Deux finalités sont recherchées à travers cette manifestation : proposer une journée festive au Parc des Moulins, et sensibiliser le public aux enjeux de développement durable.

Ainsi, des animations musicales s'enchaîneront tout au long de la journée et des activités variées seront proposées pour tous les âges. La sensibilisation au développement durable sera menée aux côtés des associations locales.

Suggestions du comité de suivi :

- Il pourrait être intéressant d'ouvrir davantage cet événement à des associations et organismes extérieurs au territoire troyen, et d'y associer les villes jumelées.
- Pour attirer du monde sur le Parc des Moulins tout en conservant le volet de sensibilisation au développement durable, il pourrait être envisagé de développer l'aspect mercantile en invitant des entreprises commerciales (production d'énergie renouvelable, voitures électriques, ...).

Point sur l'Agenda 21

2700 des 3000 Agendas 21 ont été distribués (bâtiments publics, distributions lors d'événements, ...).

L'évolution du plan d'actions a été évaluée à 54 % d'actions réalisées, 30 % d'actions en cours, et 16 % d'actions non réalisées.

Un tableau d'indicateurs a été distribué. Ce tableau permettra d'évaluer l'Agenda 21 au moyen d'un ou plusieurs indicateurs relatifs à chaque sous-action. Il sera renseigné chaque année par les services de la collectivité et servira de base au rapport de développement durable de la Ville de Troyes. Le tableau renseigné sera présenté lors du prochain comité de suivi qui aura lieu à l'automne.

Le comité de suivi est invité à faire des retours sur ce tableau.

Ce tableau recense uniquement les actions menées par la Ville. Cependant, il est recherché à travers les comités de suivi de créer un lieu d'échange et de présentations des actions menées en dehors des compétences de la collectivité et rejoignant les finalités de développement durable.

40 des 60 fiches actions sont en ligne sur le site de l'Agenda 21 : www.agenda21troyes.fr. Les 60 fiches actions seront en ligne pour septembre 2013. Ces documents recensent pour chaque sous-action le calendrier, le budget, les financements, ainsi que les services pilotes.

Depuis novembre 2012, l'Agenda 21 a été présenté aux événements suivants :

- Conseils de quartiers de la Ville de Troyes
- Forum Climat
- Intervention dans le cadre du cycle de conférences de l'ASAT
- Présentation à l'AG du Club d'Ecologie Industrielle de l'Aube

L'Agenda 21 a été valorisé dans le cadre de divers dossiers :

- Envoi du dossier de reconnaissance de l'Agenda 21 au ministère de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie
- Participation au Prix Energie Citoyenne organisé chaque année par Cofely : la Ville de Troyes a été l'une des 33 collectivités distinguées par le label « Collectivités engagées pour des énergies citoyennes »
- Engagement de la Ville de Troyes dans la Charte Biodiversité de Champagne-Ardenne

<u>Prochain comité de suivi</u>
--

Le prochain comité aura lieu à l'automne 2013. L'ordre du jour sera le suivant :

- 1^{ère} évaluation de l'Agenda 21
- Présentation des actions menées par Troyes Habitat